

Articulation entre l'enseignement des Langues Vivantes étrangères et régionales et le socle au cycle 3

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale

L'enseignement des langues étrangères ou régionales développe les **cinq grandes activités langagières** (écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer) qui permettent de comprendre et communiquer à l'écrit et à l'oral dans une autre langue.

En français, en étude de la langue, on s'attache à **comparer le système linguistique** du français avec celui de la langue vivante étudiée en classe.

En littérature, la lecture d'albums ou de courts récits en édition bilingue est également à encourager.

En éducation musicale, l'**apprentissage et l'imitation de chansons** en langue étrangère ou régionale permet de développer les compétences d'écoute et d'assimilation du matériau sonore de la langue étudiée.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

En langue vivante, le **recours aux outils numériques** permet d'accroître l'exposition à une langue vivante authentique.

Croisements entre enseignements

Les activités langagières en langue vivante étrangère et régionale sont l'occasion de **poursuivre le travail de comparaison du fonctionnement de la langue cible avec le français, entamé au cycle 2**. Le travail sur une même thématique, un conte simple par exemple, dans la langue étrangère ou régionale, permet aux élèves de **comprendre la structure du conte à travers la langue étudiée et en retour de mieux identifier le fonctionnement de la langue française**. **Des projets interdisciplinaires** peuvent impliquer le cours de langue vivante (étrangère ou régionale) et l'un ou plusieurs des cours suivants : français, histoire, géographie, éducation musicale, arts plastiques, technologie, éducation physique et sportive... **Toutes les activités langagières sont convoquées sur les trois années du cycle** et peuvent aboutir à des projets d'écriture (réalisations écrites chantées, théâtrales...), à des présentations d'œuvres réalisées en arts plastiques, en technologie, à des échanges avec des classes étrangères sur des thématiques diverses, ou à des manifestations présentées dans la langue étudiée.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

Par la prise de parole en langue vivante et l'écoute régulière des autres dans le cadre de la classe, l'apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales renforce la **confiance en soi, le respect des autres, le sens de l'engagement et de l'initiative et ouvre aux cultures** qui lui sont associées, ce qui permet de dépasser les stéréotypes et les clichés pour favoriser le vivre-ensemble.

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

L'enseignement des langues vivantes invite les élèves à **découvrir des traces, des éléments de l'histoire** du/des pays ou régions dont on apprend la langue.

L'enseignement des langues vivantes fait prendre conscience aux élèves des modes de vie, des us et coutumes, des valeurs de la culture étrangère ou régionale, qui est ainsi **mise en regard avec leur propre culture**.

L'enseignement des langues vivantes expose les élèves à des **expériences artistiques variées** (arts plastiques, musique, cinéma, littérature enfantine, traditions et légendes...) et à la sensibilité humaine dans sa diversité.

L'enseignement des langues vivantes intègre les spécificités culturelles des pays ou régions concernés et **construit une culture humaniste**.